

La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS



Boris Tassitzky. Commémoration de la Commune de Paris au cimetière du Père Lachaise en 1935. Huile sur contreplaqué. 130 x 195 cm. 1936

RASSEMBLEMENT POUR HONORER LA COMMUNE

SAMEDI 25 MAI 2002 A 14 H 30

DEVANT LE MUR DES FÉDÉRÉS

CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE

(ENTRÉE RUE DES RONDEAUX - MÉTRO GAMBETTA)



ANNÉE 2002- NUMÉRO 16



la Commune plus actuelle que jamais!

FACE à la très dangereuse montée de l'extrême-droite fascisante, située dans la pure tradition versaillaise, crions : Halte au fascisme ! Certes, nous ne nous faisons pas d'illusions sur une droite qui n'aspire qu'à détruire les derniers acquis sociaux. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent contre la nocivité de la Constitution de 1958.

Mais ces mots d'ordre ne sauraient suffire. Devant l'immense déception qui hante le «peuple de gauche» et en absence de débats autour des enjeux réels, il faut rappeler l'extraordinaire richesse de la Commune, de ses réalisations et de ses idéaux.

Notre système présidentiel, couplé à un régime parlementaire, est-il au sens propre du terme (démos = peuple + kratos = pouvoir) une démocratie véritable ? La Commune instaure, elle, il est vrai à l'échelle d'une ville durant quelques semaines, un véritable gouvernement du peuple et par le peuple. Le comité central de la Garde nationale, préparant pour le 26 mars les élections du Conseil général de la Commune, précise sa conception de la démocratie : «les membres de l'assemblée municipale, sans cesse contrôlés, surveillés, discutés par l'opinion, sont révocables, comptables et responsables «Ne peut-on avoir pour perspective une véritable démocratie citoyenne, participative, où la nation puisse exercer une véritable souveraineté, et ce à tous les niveaux (de la ville à l'Etat central), avec des espaces publics de débats, de décisions, dans une totale transparence ?

Autre priorité : combattre le programme du MEDEF visant à la déréglementation des acquis sociaux, avec son culte de l'argent-dieu, substituer la solidarité à l'individualisme, éradiquer les menaces qui pèsent sur les entreprises publiques, etc... La Commune est, ici encore, source d'inspiration. N'a-t-elle pas voté le moratoire des loyers, décrété que les logements abandonnés seraient réquisitionnés, supprimé les amendes et retenues sur les salaires, lutté contre le chômage, aboli le travail de nuit (des ouvriers boulangers), instauré le principe pour les femmes « à travail égal, salaire égal » ? Allant plus loin encore, la Commune instaure la pleine démocratie à l'entreprise. Dans l'orbite des chambres syndicales ou de comités de l'«Union des Femmes» surgissent des ateliers coopératifs, qui inspirent le décret du 16 avril 1871, prévoyant la remise en marche par les ouvriers associés des ateliers que leurs patrons ont désertés. Du passé ne faisons pas table rase ! La Commune demeure d'une extraordinaire fécondité, et nous le manifesterons le samedi 25 mai à 14 h 30 au Mur des Fédérés.

Claude Willard (24 avril 2002)

Boris Taslitzky*

AVANT la seconde guerre mondiale, Boris Taslitzky, peint des tableaux figuratifs et réalistes. En 1933, il adhère à l'AEAR (Association des écrivains et des artistes révolutionnaires). Résistant, arrêté dans le Lot, il est déporté à Buchenwald où il reste détenu pendant 5 ans. A Buchenwald, il dessine sans arrêt sur des bouts de papier ; ces dessins seront publiés à la Libération.

Après la guerre, ses peintures témoignent égale-

ment des terribles épreuves rencontrées. A partir de la fin des années quarante, dans le domaine du Réalisme socialiste, il traite principalement de la peinture d'histoire, d'actualité, ou du paysage. Ajoutons à ses titres de gloire, qu'il est, de longue date, l'un des fidèles membres des Amis de la Commune.

R.G.

**Né en 1911 à Paris, vit et travaille à Paris*





la sauvegarde de votre association passe par la mise à jour immédiate de vos cotisations

AU COURS des dernières années, notre association s'est considérablement développée, a étendu son rayonnement sur le territoire national et au-delà de nos frontières. Ce développement a nécessité, entre autres, la mise en place de nouveaux moyens : la création d'un système administratif avec un poste de secrétaire (les bénévoles ne pouvant pas tout assurer), plus récemment, fin 2001, la location d'un local permettant aux commissions de se réunir, aux chercheurs de travailler, de recevoir les visiteurs.

L'examen des comptes d'exploitation, de la période 1995 à 2001, fait apparaître un écart entre les dépenses et les recettes, distorsion due à une croissance plus rapide des dépenses que celle des recettes. La différence devient inquiétante, dans un très proche avenir, suite à :

- un accroissement de nos dépenses résultant de la location et aux frais inhérents du local ;
- la réduction de nos ressources résultant des modalités de l'arrêt de la subvention «emploi jeune».

La pérennité de notre association impose d'étudier, de proposer, de mettre en place rapidement des mesures telles que :

- la création d'un contrôle de gestion financière portant sur la prévision, le suivi, la correction des rythmes de dépenses et de ressources, cet outil fondamental et indispensable évitera de nous retrouver devant la délicate et actuelle situation ;
- la réduction de nos dépenses, la mise en concurrence avant achat, la consommation des stocks avant tout réapprovisionnement... ;
- l'augmentation de nos ressources comme : la revalorisation des cotisations et de nos prestations, la lutte contre le trop grand nombre d'adhérents non à jour de leur cotisation, l'accélération du recrutement de nouveaux adhérents.

B. Eslinger



Francisco Salvador Daniel, *savant musicologue et bard communard*

AU COURS du premier semestre 2001, un concert a été organisé par la radio algérienne en collaboration avec «France Culture» pour rendre hommage à un musicologue injustement oublié, l'original compositeur Francisco Salvador Daniel. Les interprétations sur les origines de la famille Salvador Daniel sont assez confuses et contradictoires. Selon certains auteurs, les ancêtres des Salvador Daniel seraient des juifs espagnols convertis, plus tard, au catholicisme et même anoblis. Le père de Francisco, capitaine dans l'armée rebelle de don Carlos, doit se réfugier en France avec sa famille après une défaite du prétendant au trône. Ses propriétés et ses biens sont confisqués par le gouvernement d'Isabelle II. Ruiné, il se fixe à Bourges où il enseigne l'espagnol et la musique. On le dit organiste à la cathédrale et professeur de solfège et d'harmonie au collège royal et à l'école normale. Son fils Francisco est né en 1831. Il fait ses études à l'École normale. En 1843, la famille quitte Bourges et s'installe à Paris où les débouchés sont plus importants. Francisco, après avoir été initié à la musique par son père, entre au conservatoire. Il devient un excellent pianiste. Il est engagé dans l'orchestre du théâtre lyrique ; il y fait la connaissance du compositeur Léo Delibes qui le guide dans ses débuts. Mais il est surtout sensible à l'influence de Félicien David, l'auteur du «Désert». Il partage l'idéal social de ce musicien saint-simonien. Sur le plan politique, il s'écarte donc résolument de l'orientation très réactionnaire prise par son père. Félicien David lui inculque également l'amour de l'Orient. Francisco, qui veut élargir l'horizon de ses connaissances, part en 1853 pour Alger où il va enseigner le violon. Il apprend rapidement l'arabe et peut traduire les traités anciens de musique arabe. La mu-

sique arabo-andalouse s'étant constituée à partir des apports de l'Orient et de l'Occident, Francisco Salvador Daniel va démontrer les analogies nombreuses entre la musique andalouse et le chant grégorien. Il publie à ce sujet un ouvrage très remarqué : *La musique arabe, ses rapports avec la musique grecque et le chant grégorien* (Alger-1863). Cette œuvre était d'abord parue dans La revue africaine dont il était l'un des collaborateurs. Il traduit en français des chansons algériennes, tunisiennes et kabyles, adapte la musique arabe aux instruments occidentaux. Très épris de la fille d'un marchand d'Alger, il s'apprête à l'épouser mais la veille de la cérémonie, la fiancée tombe malade et meurt quelques temps après. Francisco est terriblement affecté par le décès de la femme aimée et il retourne à Paris, très déprimé. Ayant beaucoup de talent mais peu d'esprit d'intrigue, il n'occupe pas dans le domaine musical la place qu'il mérite et d'ailleurs ses idées avancées, ses conceptions d'une musique «sociale et démocratique» sont fort éloignées de l'idéologie officielle. Il rédige en collaboration avec son père un cours de plain-chant, dédié aux élèves-maîtres des écoles normales primaires (Paris - P. Dupont - 1864). • *A propos de chansons - le personnage régnant, première lettre à Mademoiselle Thérèse, de l'Alcazar* - Paris - Noiroit - 1867 • *La chanson guerrière - XVIII^e et XIX^e siècles*. • *La Complainte de l'Ogre* - 1867. • *Album de chansons arabes, mauresques et kabyles*. Il donne des concerts à la Maison pompéienne aux Champs Elysées mais il est surtout passionné par la direction des concerts populaires fondés par Pasdeloup. En 1869, il devient critique musical au journal républicain d'opposition à l'Empire La Marseillaise de Rochefort. Pendant le premier siège, il participe aux journées révolutionnai-



res du 31 octobre 1870 et du 22 janvier 1871. Délégué des Comités de vigilance et Membre du Comité central Républicain des 20 arrondissements de Paris, il signe la fameuse affiche rouge du 6 janvier 1871. Sous la Commune, il est délégué communal du VI^e arrondissement, il est même amené à accomplir des missions dans le VII^e arrondissement. C'est ainsi qu'il fait une perquisition dans la Maison des frères des écoles chrétiennes, rue Vaneau. Accompagné d'un secrétaire, il a pour mission d'inventorier les objets et meubles de la Maison. Le frère qui le reçoit n'a aucune sympathie pour La Commune, il dépeint pourtant ainsi Francisco : «*Salvador avait la physionomie douce et aimable, si ces apparences n'étaient pas menteuses, il avait dû se faire de grandes violences pour accomplir son rôle odieux (...)*» Le frère directeur «*lui demande le départ libre pour tous ses frères. Réponse lui est faite qu'il peut sortir quand bon lui semblera et que cette autorisation est aussi donnée aux frères que leur âge ne comprend pas dans l'enrôlement*»* (dans la Garde Nationale). Le 15 mai 1871, Francisco Salvador Daniel est nommé, par la délégation de l'enseignement, à la direction du conservatoire de musique, en remplacement du compositeur Auber décédé le 12 mai. En prenant ses fonctions, Salvador tente une réorganisation de l'établissement et convoque quelques professeurs restés fidèles à leur poste. Le bibliothécaire adjoint lui dit «*Vous savez que vous risquez votre vie*» et Salvador répond : «*Je sais que je risque d'être fusillé, mais j'agis selon mes convictions*». Malgré ses nombreuses occupations, il continue à assumer ses activités journalistiques. Il collabore à L'Homme libre, organe politique et quotidien de la fédération universelle (ce journal se définit comme l'organe scientifique, philosophique et littéraire du triple développement physique, intellectuel et moral de l'Humanité.) Dans le journal officiel du 20 mai 1871, on peut lire le communiqué suivant : «*Les citoyens et citoyennes artistes, attachés aux théâtres ci-après : Opéra, Opéra comique et théâtre lyrique, et comptant à un titre quelconque dans le personnel du chant,*

de l'orchestre, des chœurs, de la danse ou de la régie, sont invités à se réunir dans la salle du conservatoire, mardi 23, à deux heures, à l'effet de s'entendre avec le citoyen Salvador Daniel, délégué par la délégation de l'enseignement, sur les mesures à prendre pour substituer au régime de l'exploitation par un directeur ou une société, le régime de l'association». Hélas, cette réunion ne peut avoir lieu et Francisco devait être appelé à exercer des fonctions plus dramatiques durant la Semaine Sanglante. Le 22 mai 1871 au matin, Varlin, élu du VI^e arrondissement, assure la défense de son secteur. Il envoie l'ordre à Salvador Daniel «*de faire exécuter une série de barricades rue de Rennes, rue de Vaugirard, pour assurer la protection du carrefour*». Le 23 mai, Francisco combat rue de l'Université. Le 24 mai au matin, il commande la barricade dressée à l'angle de la rue Jacob et la rue Bonaparte, sept hommes font le coup de feu avec lui. Ils luttent désespérément jusqu'à midi. Ils sont alors contraints de se replier devant des forces nettement supérieures. Réfugié dans une maison appartenant à des amis, Salvador Daniel est dénoncé aux Versaillais par des voisins. Un officier avec une dizaine de soldats cernent la maison hospitalière. Après avoir enfoncé la porte d'un appartement ils sont stupéfaits du calme de l'insurgé qui, allongé sur un divan, fume tranquillement une cigarette en les attendant. Il sait qu'il va être fusillé sans jugement. Amené par les lignards sur le lieu où il a combattu, il rectifie la position de sa cravate et demande d'être visé au cou. Une salve l'abat immédiatement. Trois heures plus tard, son corps sera jeté à la fosse commune. Il avait manifesté, maintes fois, le désir qu'on jouât à ses obsèques l'andante du second quintette de Beethoven. Ce vœu ne devait pas être exaucé. Cependant, ses amis, en souvenir de lui, appellèrent plus tard ce morceau L'enterrement de Salvador.

Marcel Cerf

* *Episodes du temps de la Commune de Paris en 1871 - Alfred Mame - édit Tours 1871 - p. 15 et suiv.*



une Louise Michel chahutée

L EXISTE des œuvres que le mauvais vouloir de certains hommes prédispose à les déconsidérer en employant la technique de la terre brûlée voire de l'oubli utilisé comme argument majeur.

Mais c'est sans compter avec la ténacité d'autres hommes qui, eux, ne cherchent pas à masquer le rôle des acteurs de la Commune, mais bien de montrer leur importance par des hommages que leur action suscita, ainsi que du respect de la vérité en quelque domaine que ce soit.

Notre ami Georges Aillaud, dans le même esprit avec ce souci d'authenticité qui le caractérise, est de la même trempe. Il a fourni dans cette enquête un travail considérable qu'il relate dans son article et nous devons chaleureusement l'en remercier. Voici donc son récit avec, en préambule, ces quelques précisions. Le chapiteau des baisers d'Emile Derré, ce monument a été exposé au salon de la Société des Artistes Français en 1906 avec pour titre «*Rêve pour une maison du Peuple*». Les 4 faces du chapiteau représentent: *La maternité* (baiser de mère), *L'amour* (baiser d'amour), *La consolation* (baiser consolateur avec Louise Michel), *La mort* (baiser d'adieu avec Auguste Blanqui et Louise Michel). Une inscription a été gravée en haut du fût de la colonne, sur le collier à la naissance du chapiteau historié «*Parlez mes douces images, Portez l'amour et la tendresse du cœur*».

Heureux roubaisiens, profitez-en.

Robert Goupil

Une sculpture de Louise Michel à Paris ?

Un article de Georges Bossi dans le bulletin des Amis de la Commune en février 1994, dit que «...la colonne des baisers⁽¹⁾... empruntant les visages de Louise Michel et d'Elisée Reclus⁽²⁾ est installée au Jardin du Luxembourg (à Paris).

Je m'y rend et ne trouve rien. Les gardiens ne connaissent pas. J'y retourne et finalement, le sous-chef jardinier me déclare (le 16/3) : «*Oui, ce chapiteau était ici mais il a été retiré en 1984, sur demande de François Mitterrand pour mettre à sa place une statue de Mendès France*».

Mais où ce chapiteau est-il passé ?

Après diverses tribulations, coups de téléphone, courriers, je découvre ce monument, en 3 morceaux séparés, à même le sol, dans l'herbe, dans une cour de la manufacture des Gobelins ; le chapiteau recouvert de lierre, le tout exposé aux intempéries (16/3/1993 - Photos).

Autorisé à consulter le Service Documentation d'Orsay, j'y trouve quelques lettres intéressantes :

du 23/5/84 (trois jours après la décision du Sénat de retirer Louise Michel) : «... ce chapiteau... que vous voulez blackbouler au profit de Mendès France : ça lui aurait fait plaisir de déporter une seconde fois Louise Michel !!!» (sic, les points d'exclamation inclus).





La direction du Musée d'Orsay demande d'installer ce chapiteau dans un lieu protégé (lettre du 27/3/91).

**A Roubaix...
le chapiteau
est sauvé**

Trois ans plus tard, dans le bulletin de septembre 97 de notre Association, je lis un extrait d'une lettre de Jacques Toubon en réponse à des demandes de l'Association «... *La colonne des baisers d'Emile Derré a fait l'objet d'une demande officielle de la ville de Roubaix... vient d'être déplacée... installée au centre de la place de la mairie de cette Ville...*» (22/4/97).

Or, en avril 2001, je raconte cette histoire à notre ami Robert Goupil qui me demande de relater cela dans le bulletin. Pour ne pas dire d'âneries, je contacte le Conservateur du Musée d'Art et d'Industrie de Roubaix⁽¹⁾, Monsieur Gaudichon.

A Roubaix, je découvre cette colonne et ce chapiteau merveilleusement présentés dans un jardin accolé à la Mairie, restaurés, protégés. Une Louise Michel parfaitement reconnaissable. C'est beau. Monsieur Gaudichon me reçoit et me raconte qu'il avait connu ce chapiteau grâce à Orsay et l'avait vu dans la cour des Gobelins deux ou trois ans avant moi.

Lors d'un voyage en Italie, admirant de tels monuments dressés sur des places publiques (notamment à Ravenne), il eut l'idée de l'intégrer dans l'urbanisme de Roubaix.

Accord du maire de l'époque. Attribution de ce chapiteau à la Ville par le Fonds National d'Art Contemporain vers 1995-1996 (d'où la lettre de Jacques Toubon citée plus haut).

Ce monument, restauré à Dreux sous la direction de Monsieur Benoît Coignard, fut intégré à la nouvelle place, le long de la Mairie, par l'architecte, Monsieur Bernard Huet. Installation vers 1997-1998.

Et Monsieur Gaudichon me dit, à plusieurs reprises, manifestant une réelle satisfaction, que les jeunes, lorsqu'il fait beau, viennent s'asseoir sur le socle de cette colonne et y cassent la croûte. Il considère que c'est une réussite.

Nous aussi.

Georges Ailland

(1) De son nom exact «Le chapiteau des baisers» d'Emile Derré (906).

(2) Il s'agit en fait de Louise Michel et de Blanqui.

(3) Ce fameux musée qui vient d'être transféré dans la «Piscine» et dont la presse et la TV viennent de beaucoup parler.



assemblée générale du 23 février 2002

LE RAPPORT moral présenté par le secrétaire général a porté sur la santé de notre association qui est bonne.

En effet, nous comptons plus d'adhérents que l'an passé, même si 30 % de ceux-ci ne paient toujours pas régulièrement leur cotisation, ce qui pose un problème financier à l'association. Nous avons eu tout au long de l'année une activité importante allant de la manifestation du 24 mars jusqu'à l'exposition à l'Assemblée nationale, en passant par le Banquet, la tenue de nombreuses expositions dans les comités d'entreprises et à la Maison des Métallos, la manifestation au Mur des Fédérés, les visites du Paris communal, etc.

La vie de nos commissions est bonne, tel ce travail fait par la Commission Patrimoine pour la création d'un *Guide des sources d'archives du mouvement communaliste de 1870-1871*.

Nos comités de province se renforcent car de nombreux adhérents nous demandent d'avoir une activité locale. Bref, un bon bilan.

Seule préoccupation, nos problèmes financiers qu'il appartient de gérer plus « techniquement » en regard de nos moyens et de nos besoins. La discussion a porté sur les problèmes financiers et d'organisation. Il a été demandé au prochain Conseil d'Administration de s'en préoccuper plus particulièrement, ainsi que du rôle comme de la composition du Conseil d'Administration.

12 nouveaux arrivent au Conseil d'Administration: Pascal Bonnefemme, JeanLuc Debry, Michel Degouys, Baptiste Echard, Jacqueline Hog, Pierre Korber, Jean-Marc Lefébure, Daniel Pépino, Rosa Raffort, Alain Rullière, Marie-Claude Schertz, Pierrette Zanetacci.

Alain Dalotel est élu vice-président.

Robert Goupil est élu co-président avec le Président Claude Willard, le premier s'occupant des relations extérieures et le second de la vie intérieure de l'Association.

Pierre Biais

bienvenue aux nouveaux Amis de Châtelleraut

CHÂTELLERAULT est désormais au nombre des localités qui ont créé des associations locales d'Amis de la Commune. Sous le nom de « Mémoire de la Commune de Paris - 1871 »*, l'association locale forte de 22 adhérents (dont un comité d'entreprise) entend bien au plan local faire vivre les idéaux de la Commune. Pour ce faire, elle souhaite organiser des expositions et des conférences. Des demandes nombreuses existent en ce domai-

Donnons-leur la parole
ne, et la difficulté sera surtout de les fédérer.

A l'assaut du ciel

Pour l'immédiat, elle va s'inscrire dans les manifestations organisées en marge du championnat du monde de montgolifères qui se tiendra fin août prochain. Un des thèmes proposés « une terre de liberté » permettra à l'Association d'exprimer pleinement les valeurs de la Commune sur ce point.



La Manu

A la rentrée, elle s'attachera à organiser une seconde manifestation dans le lieu emblématique de la classe ouvrière : la «Manu», ancienne manufacture de Châtellerault.

La première Assemblée générale qui s'est tenue le 10 mars dernier a été l'occasion d'associer les adhérents locaux à toutes ces initiatives. La présente à nos travaux du premier adjoint au maire et du conseil régional témoignent de l'intérêt porté à notre mouvement et aux idées qu'il veut porter haut. Claude Willard nous a fait l'amitié de participer à notre Assemblée générale.

En clôture, il nous fit la surprise de nous apprendre qu'une Châtelleraudaise avait participé à l'édification des barricades !

On précisera que l'Association n'est pas née du néant. Notre alerte camarade nonagénaire, Roland Rivière maintenait depuis de nombreuses années le lien entre les divers adhérents de la localité jusqu'au jour où il nous proposa de nous structurer en association. Bonne idée Roland ! Nous la suivons.

Jean-Claude Sardin

* *Siège social :*

6, chemin du Prélong, 86100 Châtellerault

un sacré banquet

CE DIMANCHE 24 mars, nous étions 350 convives réunis autour de tables rondes. Le patio de la Maison de la C.G.T. était illuminé par le soleil printanier. Les conversations allaient bon train dans la joie des retrouvailles.

Le repas, apprécié de tous, s'est terminé, comme toujours en France, par des chansons, chants défilés au micro et repris en chœur.

Nous avons vécu un grand moment d'émotion quand, au refrain du «Drapeau Rouge», les bras se sont levés, brandissant les serviettes de table uniformément rouges, dans un mouvement onduloi-

re, pour offrir un spectacle coloré dans toute la salle.

Notre exposition et notre vitrine de livres et de documentation ont eu beaucoup de succès et suscité le dialogue entre les amis.

Bravo aux organisateurs. Nous reviendrons l'année prochaine.



Jacqueline Hog

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ DU COMITÉ AUGUSTE VERMOREL DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS 1871

Du printemps 2001 où nous avons organisé un dépôt de gerbe sur la tombe d'Auguste Vermorel avec

des amis de la Libre pensée de Villefranche-sur-Saône, nous poursuivons nos activités. Ainsi nous sommes-nous retrouvés début 2002 en un repas fraternel où nous avons fait deux nouvelles adhésions.

Christian Castro





comités d'entreprises

DE JANVIER à avril 2002, notre exposition a été présentée :

dans 8 comités d'entreprises d'imprimeries de la presse avec vente de notre littérature, des conférences sont prévues, les dates sont à fixer par les demandeurs ;

- à l'UD-CGT du X^e arrondissement avec conférence ;

- au dépôt « Point du jour » de la RATP avec vente de brochures et trois conférences-débats appréciées ;

- à la CGT à Montreuil avec 2 débats et vente de littérature.

Nous sommes en négociation avec 12 comités d'entreprises et collectivités locales, 4 d'entre eux ont déjà donné leur accord.

Bernard Eslinger

Luxembourg-Paris-Luxembourg

Migrations au temps de la Commune

DEUX livres édités par le Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg retracent pour l'un l'exposition qui se tient en ce moment dans cette ville, et pour l'autre pose la question des relations de Victor Hugo avec les Communaux lors de son séjour luxembourgeois en 1871.

On trouvera dans ces recueils des exposés directement en lien avec l'exposition, détaillant ce

que l'on peut voir... ainsi qu'un texte de Claude Willard sur l'actualité de la Commune.

Le second volume contient la reproduction de nombreuses lettres, une bonne iconographie et surtout, en ces temps de célébration du bicentenaire hugolien, une excellente bibliographie permettant de s'y retrouver un peu dans tous les écrits de, et sur, Hugo.

Yves Pras

brève

Incendies à Paris en 1871. Le Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis explore les richesses de son fonds sur la Commune de Paris ; il donne maintenant à voir le travail des lithographes, quand en Mai 1871, la ville s'enflamme. Exposition : « Paris incendié », du 17 mai 2002 au 13 janvier 2003, 22 bis, rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis.

Maryse Bézagu





une vitrine sur la Commune

*aux Presses Universitaires de France**

GRÂCE à Christian Mureu, responsable du rayon « Histoire » des Presses Universitaires de France et à

notre ami Pierre Passeron que nous remercions, les Amis de La Commune de Paris 1871 ont participé à la mise en place d'une vitrine consacrée à la Commune. Des panneaux de notre exposition permanente, les brochures et les ouvrages diffusés par notre association y sont présentés.

Cette vitrine, installée début Mars, a été démontée fin Avril.

Alain Rullières



comité du Luxembourg : *une riche activité*

LE COMITÉ du Luxembourg des « Amis de la Commune » a tenu son Assemblée Générale annuelle le 2 février dernier. La secrétaire générale du Comité, Danielle Wagener, a présenté le rapport d'activité de l'année 2001. Comme les années précédentes, les « Amis de la Commune » du Luxembourg ont été très actifs. Ils ont notamment été à l'initiative de l'exposition « Luxembourg-Paris-Luxembourg 1871 » organisée du 24 novembre 2001 au 24 mars 2002 par le Musée d'histoire de la ville de Luxembourg. L'une des chevilles ouvrières de cette exposition, qui a reçu un grand nombre de visiteurs était Henri Wehenkel, membre du Comité du Luxembourg des « Amis de la Commune ». Sur le plan financier, la situation est bonne, grâce aux 150 adhérents du Comité dont la plupart ont payé leur cotisation 2001. Pour 2002, un riche

calendrier de projets a été adopté. Nos amis luxembourgeois suivront notamment de très près la rénovation, par la ville de Luxembourg, du monument érigé à la mémoire de deux communards français exilés et décédé l'inauguration du monument rénové avec la présentation de l'exposition permanente des « Amis de la Commune » de Paris. Une délégation française des « Amis de la Commune » a participé aux travaux de l'assemblée générale. En leur nom, Yves Lenoir a chaudement félicité nos amis luxembourgeois pour leur action en vue de faire connaître l'histoire, l'œuvre et l'actualité de la Commune. L'Assemblée Générale s'est terminée par un banquet fraternel au cours duquel ont été lus des poèmes d'Arthur Rimbaud écrits en hommage à la Commune de Paris.





18 mars 2002

C'EST dans le XIV^e arrondissement de Paris que nous avons cette année commémoré la naissance de la Commune. Renouant avec la tradition instaurée au début du siècle dernier par la Fraternelle des anciens combattants de la Commune, nous nous sommes rassemblés au Cimetière Montparnasse pour nous rendre en cortège au monument des fédérés, dédié «aux morts de la Commune, 21-28 mai 1871» et y déposer une gerbe.

Nous avons ensuite défilé de la place Denfert-Rochereau à la mairie du XIV^e, avec nos drapeaux rouges et la banderole des Amis de la Commune. En hommage au colonel Lucien-Félix Henry, chef de la XIV^e légion, celle de l'arrondissement, nous avons marqué quelques pauses pour commenter les lieux où avaient été dressées les barricades et où s'étaient illustrés les communards.

A l'issue de ce parcours, a eu lieu l'inauguration de notre exposition en mairie du XIV^e arrondissement. L'ensemble des manifestations de ce 18 mars a été couvert par FR3 Ile-de-France, et a fait l'objet d'un reportage diffusé le lendemain (édition Paris du 19/20), ce dont nous remercions l'équipe technique et les journalistes.

Maryse Bézagu





exposition : la Commune et le XIV^e arrondissement

CETTE exposition s'est tenue du 13 au 21 mars à la mairie du XIV^e arrondissement de Paris. Monsieur le Maire, Pierre Castagnou, a rendu hommage à notre ami Marcel Cerf «mémoire vivante du XIV^e». Au nom des Amis de la Commune, Raoul Dubois a remercié le maire, les élus et leurs collaborateurs. Deux conférences largement suivies ont eu lieu : «*La Commune dans le XIV^e arrondissement*» par Marcel Cerf et «*Lucien-Félix Henry, colonel de la Commune dans le XIV^e, artiste australien, condamné à mort et déporté*» par Pierre-Henri Zaidman. A cette occasion, nous avons vendu environ 250 livres et brochures, sans compter les CD et autres, et fait huit adhésions et deux



renouvellements d'adhésion parmi près de 700 visiteurs.

Maryse Bézagu

guide des sources d'archives : une étape importante est franchie

L'ÉLABORATION du Guide des sources d'archives du mouvement communaliste de 1870-1871, dont notre association a pris l'initiative, a franchi le 10 avril une étape importante. Ce jour-là se tenait à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, une journée d'études et de débats organisée en commun avec la direction des Archives de France et la Ville de Paris. Participaient à cette réunion une quarantaine de responsables des services d'archives associés à ce projet, et une vingtaine de représentants de notre association et de son collectif. Elle a été ouverte par des interventions d'Odette Christienne, adjointe au Maire de Paris chargée de la Mémoire, du monde combattant et des archives, René Bidouze, vice-président de l'association, Robert Tombs, professeur à l'Université de Cambridge, et clôturée par Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France. Le débat, très riche et de grande qualité (qui a été intégralement enregistré), s'est développé à partir de quatre tables rondes consacrées aux archives administratives centrales et locales, aux archives militaires, aux archives judiciaires et

pénitentiaires, aux fonds privés et sources bibliographiques, animées par des responsables des services d'archives et les membres de notre équipe scientifique Rémy Valar, Marcel Cerf, Pierre-Henri Zaidman et Robert Le Quillec. Notre collectif du guide (qui comprend maintenant une quinzaine de membres), s'engage dans une étape décisive de la réalisation du projet, qui consiste dans l'exploitation des réponses des services d'archives départementales et locales à la grille d'enquête qui leur a été adressée en ce début d'année, et dans les rencontres de travail avec les services centraux. Nous rappelons de nouveau que les amis qui estiment pouvoir participer (en tenant compte des disponibilités et des possibilités de chacun), à cette réalisation de grande envergure, sont invités à se faire connaître. Le collectif qui a été mis en place doit en effet impérativement se renforcer sans tarder. Nous rendrons régulièrement compte dans le bulletin de l'avancement de ces travaux.

René Bidouze





les amis de Benoît Malon - Mairie de Précieux, 42600 Précieux

L'Association des amis de Benoît Malon a été créée à Précieux et enregistrée au journal officiel du 29 juin 1994. Elle a pour objet «d'étudier et faire connaître la vie, l'œuvre et le rôle historique de Benoît Malon (1841-1893), replacer l'étude biographique de ce personnage dans l'histoire du mouvement républicain et socialiste du XIX^e Siècle, ainsi que l'histoire de sa

famille et de la province du Forez». Depuis sa fondation, l'association n'a pas failli à cette tâche, et son bulletin semestriel copieux et varié est d'une grande richesse d'enseignements.

Ce résultat remarquable a été obtenu grâce à la collaboration savante et assidue de Messieurs Alex Devaux Pelier, président d'honneur, petit neveu de Benoît Malon, Claude Layta, président, professeur, Gérard Ga-

con, maître de conférences à l'Université de Saint-Etienne, vice-président, de Jean Flachat, maire de Précieux, et de tant d'autres érudits qu'on ne saurait tous citer.

L'association, avec le concours de l'Université de Saint-Etienne, a organisé les 24 et 25 avril 1999 un colloque international afin de progresser dans la connaissance de l'œuvre de Benoît Malon. Ce colloque, sous la présidence de Marc Vuillemier de l'Université de Genève, a obtenu un grand succès grâce à sa brillante et

nombreuse participation, parmi laquelle il faut citer Michel Cordillot, professeur à l'Université de Paris VIII, qui a fait ressortir la grande modernité de Benoît Malon «historien de la Commune».

André Combes, agrégé d'histoire : *«Benoît Malon et la franc-maçonnerie»*.

Gérard Gacon, maître de conférences à l'Université de Saint-Etienne : *Benoît Malon et le roman historique*.

Alain Dalotel des Amis de la Commune, historien du mouvement féministe : *«Benoît Malon, troisième fils d'Andrée Léo»* (Léodile Champseix).

Et la place manque pour citer tant d'autres passionnantes communications qui ont été prononcées au cours des deux journées du colloque. Le samedi 8 décembre 2001, une délégation de l'association des Amis de Benoît Malon a rendu visite à l'exposition qui s'est tenue à l'Assemblée Nationale sur l'initiative des Amis de la Commune de Paris : *«La Commune de Paris a 130 ans - 20 peintres d'aujourd'hui»*.

Cette rencontre chaleureuse a permis de resserrer les liens qui unissent désormais nos 2 associations. En mars 2003, un second colloque Benoît Malon qui se tiendra à Précieux, sera consacré à la Commune de Paris et à la Première Internationale, pour le dixième anniversaire de l'association.

Nous souhaitons une parfaite réussite à cette manifestation qui sera présidée par l'historienne Michelle Perrot.

Marcel Cerf



Gabriel Ranvier sera-t-il le premier ?

DANS toutes les mairies de Paris, des plaques alignent les noms de maires : ceux qui furent nommés par les pouvoirs, y compris par le gouvernement de Vichy ; parfois ceux qui occupèrent le poste à la Libération (quelques-uns furent vite revués).



Seuls ceux qui furent élus le 26 mars 1871 et siégèrent pendant la Commune ne figurent pas sur ces plaques.

Depuis toujours, les « Amis de la Commune » revendiquent la place des responsables municipaux de la Commune dans la liste des administrateurs des arrondissements.

Une initiative sera-t-elle prise cette année dans le XX^e, nous la saluerions avec plaisir et il restera encore 19 mairies à remettre à jour !

RANVIER Gabriel
Né à Baugy (Cher)

Enfant d'un père cordonnier fils lui-même d'un cordonnier.
La famille est pauvre.

À 19 ans, il « monte à Paris ». Il devient peintre sur porcelaine, monte une petite entreprise, fait faillite et rejoint le mouvement blanquiste.
En 1863, il entre en Franc-Maçonnerie.

Il manifeste contre la guerre voulue par Napoléon III. Il est arrêté et condamné à 4 ans

de prison. La proclamation de la République le délivre.

Elu commandant du 141^e bataillon de la Garde nationale, il organise avec Flourens la journée du 31 octobre.

Elu maire du XX^e (puis invalidé)

C'est lui qui annonce la proclamation de la Commune à l'Hôtel de Ville le 28 mars.

Il assure ses fonctions dans le XX^e sans abandonner son commandement. Les autres élus :

Blanqui (en prison), Flourens (assassiné le 3 avril) et Bergeret (pris par ses fonctions militaires) ne seront remplacés que le 16 avril par Viard et Trinquet.

Il se battra courageusement pendant la Semaine sanglante et réussira à échapper aux Versaillais et à gagner Londres où il rejoindra le Conseil de l'Internationale qu'il quitte après le Congrès de La Haye.

Condamné à mort par contumace, il sera gracié en 1879 et mourra peu après son retour.

Raoul Dubois

«... soit lui-même attaqué, il serait trop-tard. En avant donc ! et Belleville aura encore une fois triomphé.

W. I. République !

Membre du Comité de Salut public,
G. RANVIER

Les Membres de la Commune,
BERGERET, VIARD, TRINQUET.



LE CANON FRATERNITÉ - Jean-Pierre Chabrol

La nouvelle est tombée le 8 décembre dernier, alors que nous étions à l'Assemblée nationale pour l'expo sur la Commune : Jean-Pierre Chabrol est mort.

Et comme si l'importance d'un homme et de son œuvre étaient inversement proportionnelles au bruit médiatique produit par son décès, il n'a pas fallu beaucoup chercher pour s'apercevoir qu'il était l'auteur d'un immense roman à l'égal du reste de son œuvre : *Le Canon Fraternité**.

Les habitants de l'impasse du Guet, au cœur du Belleville ouvrier, décident, en Août 1870, de

s'offrir un canon qui s'appellera «Fraternité». Mais le patron de la fonderie ne vend des canons qu'aux gouvernants ! Qu'importe !!! On se passera de lui. Fondateurs et prolétaires coulent avec les petit sous de bronze collectés, leur «Fraternité».

Ce canon ne tue personne mais son tonnerre est terrifiant. La fabuleuse aventure du «Fraternité» ne se terminera que chez les Spartakistes, à Berlin, en 1919. A lire et à relire.

Yves Pras

L'ENTREPRISE À L'AUBE DE LA COMMUNE*

Pour connaître la valeur des avancées de la Commune, encore faut-il connaître l'état des lieux du pays au moment où elle prend naissance. A la demande réitérée des comités d'entreprises dans lesquels il a assuré de nombreuses conférences, Bernard Eslinger tente d'établir ce constat, et il y arrive fort bien. En «bon pédagogue»** il part de 1815 et avance par quart de siècle, pour nous faire découvrir la France économique et sociale, des inventions technologiques aux prémices de la lutte des classes en passant par les balbutiements de la classe ouvrière puis à ses premières luttes. Il répond à des questions telles que «Qu'est-ce qu'une

entreprise au XIX^e siècle ? Qu'est-ce qu'un ouvrier ? Quelles sont les conditions de travail ? Où en est l'économie de la France ? Quelles sont les techniques du moment ? et d'autres encore...»

Ce livre, petit par la taille mais dense par son contenu et très clair dans ses explications, nous pointe du doigt les bases sur lesquelles ont dû travailler les bâtisseurs de la Commune.

A lire absolument. *Marie-Claude Schertz*

* En vente à l'association au prix de 4 euros

** Qualificatif dont le crédit nous est dû
Perrault dans la lettre qu'il lui a adressée après la lecture de cet essai.

PARIS SOUS LA COMMUNE PAR UN TÉMOIN FIDÈLE : LA PHOTOGRAPHIE

Réédition à l'identique en 1 volume des 26 fascicules parus peu après l'insurrection parisienne. Plus de 150 photographies légendées de Paris et sa banlieue pendant la Commune. 4 pages quadrillées par Raffet reproduisant les costumes militaires des Communards. Couverture semi-cartonnée. Tirage limité. Format 210 x 295 à l'italienne. Edition numérotée, hors commerce,

disponible en souscription. Parution prévue : été 2002.

Adressez votre commande sur papier libre avec votre nom et adresse accompagnée d'un chèque à :

Editions Dittmar,

371, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

Prix : 55 euros TTC. Frais de port compris.

Envoi en recommandé.



LA COMMUNE DE PARIS À L'ÉPREUVE DU DROIT CONSTITUTIONNEL

Une note de lecture sur cet ouvrage, qui reprend le contenu d'une thèse soutenue par notre ami à l'Université François Rabelais de Tours en décembre 1998, sera insérée dans le prochain numéro du bulletin.

René Bidouze

Par Pierre Boisseau, docteur en droit public, maître de conférences à l'Université de Tours, aux Presses Universitaires de la Faculté de droit de Clermont-Ferrand.

Édité par les Presses Universitaires de Clermont-Ferrand. En vente au siège de l'Association au prix de 22,87 euros

L'AFFAIRE D'UN PRINTEMPS : PIÈCE EN NEUF TABLEAUX*

Sous les apparences d'une enquête policière bien ficelée, se déroule un drame où s'affrontent des protagonistes d'origines sociales très différentes, face à cet événement exceptionnel et fulgurant que fut la Commune :

- Ursule Dessourcet, personnage central de l'intrigue, est un honnête commissaire de police, hors du commun, puisqu'il reste en fonctions sous la Commune avec laquelle il sympathise. C'est le maillon sensible entre les traditions un peu étriquées de la petite bourgeoisie laborieuse et les idéaux de justice et de liberté de la société nouvelle en gestation.

- *Célestin Ferrand*, le capitaliste corrompu, dont la conduite est uniquement guidée par le profit et Oriane, sa fille, que sa vie sentimentale incline vers le peuple. Pour éviter une mésalliance, elle sera séquestrée par son père dans un hôpital psychiatrique.
- *Sergelin*, le bistrotier communard et humaniste, Maxime Deletre, journaliste du

«Cri du Peuple» et l'intrépide Elisabeth Lesavre, l'institutrice féministe et révolutionnaire, sont les pionniers de l'ordre nouveau.

Les percutants dialogues sont écrits dans un style alerte et combatif. La prostration de la séquestrée dans l'atmosphère monastique et feutrée de l'asile s'estompe progressivement pour laisser place aux évocations en flash-back d'un passé dramatique et horrifiant mais prélude aux victoires futures.

Quel metteur en scène inspiré, quel directeur audacieux monteront ce spectacle décapant ?

L'avenir saura bientôt, peut-être, nous livrer une réponse positive.

Marcel Cerf

** Par Martial Bleger et Hervé Masnyou
Editions Art et Comédie,
102, rue Léon-Maurice Nordmann
75013 Paris
Prix : 10,67 euros*





optimisme

Dans le numéro de mars d'Idées en mouvement, le mensuel de nos amis de la Ligue de l'enseignement, un article de Robert E. espère «qu'on va en finir avec l'hypocrisie» et cite parmi de multiples exemples «Réjouissons-nous qu'un siècle ait suffi pour que les Communards de 1871 cessent d'être traités de voyous ou, au mieux d'être ignorés par l'Histoire officielle».

Comme nous voudrions qu'il ait raison !

Aux Amis de la Commune, et malgré quelques succès spectaculaires, nous sommes bien placés pour douter de la généralisation de cette reconnaissance, surtout par l'Histoire officielle telle qu'elle est programmée et enseignée.

Merci quand même du coup de main, ça pousse dans le même sens.

Raoul Dubois

humeur : les femmes au Panthéon

J'ai rencontré Victorine le jour de «la journée de la femme». On se croise souvent entre le Père Lachaise et la rue Ramponneau. C'est là qu'on a fait le coup de feu ensemble le 27 et le 28 mai 1871.

Elle m'a interpellé «Bravo ! V'la qu'on commence à nous écouter». Mon air ébahi demandait réponse. «Ben oui. Y z'ont mis la Louise au Panthéon c'est bon ce que vous avez fait».

Là, on se rend compte que Victorine suit toujours de près le travail des Amis de la Commune. Elle avait apprécié que Louise Michel soit parmi les portraits communards affichés au Panthéon un certain 18 mars avec Elisabeth Dmitrieff et Nathalie Lemel.

Pour elle, pas de doute «on» nous a imités en 2002. Et si c'était vrai... ?

Alors on continue.

La Commune n'est pas morte.

Nicolas

visite du Paris-Communard du 2 juin 2002

Se faire inscrire rapidement.

Prix : 31 euros comprenant le transport en car, le repas (boisson comprise) et un dossier pour chaque participant.

Le rendez-vous est fixé à 9 h devant la Mairie du XIII^e (métro Place d'Italie).

La fin de la visite est prévue vers 17 h 30 à Montmartre.

Prévoir un ticket de métro pour la montée en funiculaire. L'autocar nous déposant au bas de Montmartre ne nous reconduit pas au lieu de départ. Aussi, pour ceux qui arrivent en voiture, doivent-ils prévoir de garer leur véhicule en fonction de leur desiderata.



Auguste Dumeix, qui nous a quittés à l'âge de 85 ans, était un très ancien et fort fidèle Ami de la Commune de Paris. Enseignant dans le technique, il conduisit chaque année, durant plus de 30 ans, ses élèves parcourir le Paris Communard. Directeur de l'Université Nouvelle de 1951 à 1971, il accordait à la Commune une place

de choix. En 1971, Auguste et Josette Dumeix réalisèrent une exposition et une brochure sur «La Commune dans le XI^e arrondissement».

Nos très vives affections et sympathies à sa femme Josette et à ses enfants.

Claude Willard

lucien scheler

la collection Amsterdam

En 1977 a eu lieu, à Paris, la vente des archives de la collection de Lucien Scheler consacrées à la Commune.

Une formidable souscription, en Nouvelle Calédonie, a permis l'achat de l'ensemble de ces documents connus sous le nom de «collection Amsterdam». Sous l'égide de l'association «déportation à la Nouvelle-Calédonie», chaque habitant, chaque entreprise, participa à la hauteur de ses moyens.

Le premier voyage de notre association en Nouvelle-Calédonie, eut d'ailleurs lieu pour l'inauguration de l'exposition de ces archives. Elles sont maintenant conservées au

Archives territoriales, et les participants au voyage de l'année 2001 ont pu, non sans émotion, y avoir accès.

On y trouve en priorité les ouvrages et documents contemporains de la Commune et de la déportation, avec aussi des publications plus récentes : catalogues d'expositions ou études diverses sur la poésie de la Commune, notamment. La bibliothèque comprend de nombreux récits autobiographiques ainsi que des pièces autographes et des signatures. Parmi les documents, des pièces très intéressantes sur les grèves du Creusot et sur l'organisation et l'activité de la Commune.

Les services des Archives territoriales sont en train de numériser tous ces documents qui pourront ainsi être consultés sur Internet.

Trois livrets : *La collection Amsterdam*, *Le Catalogue* et *L'Inventaire*, ont été rapportés en plusieurs exemplaires et déposés au siège de notre association.

Yves Pras





brèves

Visite du musée de la Préfecture de Police *

Une visite guidée du musée de la Préfecture de Police est programmée pour le samedi 1er juin 2002 à 10h30. Les inscriptions sont prises par le secrétariat de l'association. Nombre de participants : 30 personnes. Entrée gratuite.

* 1 bis, rue des Carmes - Métro Maubert-Mutualité

Deux tombes de communards retrouvées

Deux tombes de communards ont été retrouvées en province. Jean Caton dit Joannès, 1849-1914, ouvrier veloutier, membre de la Commune de Saint-Etienne, déporté en Nouvelle-Calédonie est enterré au cimetière du Crêt du Roch à Saint-Etienne (allée 17). Lucien-Félix Henry, colonel de la XIV^e légion, arrêté à Châtillon le 4 avril 1871, déporté en Nouvelle-Calédonie, est enterré à Saint-Léonard-de-Noblat dans la Haute-Vienne. Les tombes sont en bon état.

Remerciement

Merci à l'ami Jean Martin qui, propagandiste actif, n'oublie jamais dans l'hebdomadaire *Sept à Vous* de la Seine-et-Marne, de rendre compte de nos activités. Que son exemple soit suivi pour le plus bien de notre association.

Etonnement

On n'en finira jamais de s'étonner. Ainsi, Didier Dæninck, dans son dernier roman, *12, rue Meckert*, l'a-t-il dédié «à Marcel Cerf qui m'a fait découvrir Maxime Lisbonne, le d'Artagnan de la Commune.» Dédicataire d'un roman de la Série Noire, notre nonagénaire actif n'en finira jamais de nous surprendre. Félicitations, Marcel.

Rencontre

Diverses rencontres se sont déroulées avec la Mairie du XIII^e, notamment le 24 janvier dernier auprès du Maire, M. Blisko, ainsi que le 5 mars auprès de son attaché de Cabinet. Des initiatives souhaitables devraient prochainement déboucher de ces rencontres.

Avec la Mairie de Paris, nous nous situons dans ces perspectives, en précisant cependant que si nous avons été reçus par quelques-uns de ses représentants, nous ne l'avons pas encore été par son Maire, M. Bertrand Delanoë. Espérons que cela se réalisera bientôt.

Victor Hugo

Notre association fera bientôt paraître une brochure sur Victor Hugo.

*Brèves réalisées par Robert Goupil,
Anne Morfin-Caton (arrière petite-fille de Caton),
Rémy Valat, Pierre-Henri Zaidman*



Louise Michel et la social-démocratie allemande

Nous avons reçu de l'un de nos amis allemands, journaliste et ancien résistant en France, Gerhard Leo, la photocopie d'un texte qui jette une certaine lumière sur l'influence de Louise Michel dans les années 1880 au sein de la social-démocratie allemande. Il s'agit de la revue berlinoise *Die Gegenwart* (Le présent, au sens du temps présent) qui se présente comme «hebdomadaire pour la littérature, l'art et la vie publique». L'éditeur-directeur se nomme Paul Lindau et le contenu du numéro 1 du 1^{er} janvier 1881 que nous avons sous les yeux ne laisse aucun doute sur l'orientation «à gauche» de cette publication.

On se souviendra que nous sommes alors à une époque où les sociaux-démocrates les plus résolus sont l'objet en Allemagne de poursuites incessantes ; que Karl Liebknecht, qui avait refusé de voter les crédits militaires le 26 novembre 1870 (avec Bebel) avait été incarcéré pour «préparation à la haute trahison» et était resté en prison jusqu'au 28 mars 1871 ; qu'il avait aussitôt pris la défense de la Commune de Paris et protesté contre l'annexion de l'Alsace et de la Moselle ; qu'il avait été recondamné pour «haute trahison» avec Bebel en 1872 ; qu'entre 1878 et 1890, il avait connu à maintes reprises la prison pour délits de presse ou d'opinion et qu'en 1881 enfin, il avait été expulsé de Leipzig et séparé de sa famille.

Ces circonstances générales expliquent que la revue *Die Gegenwart* soit extrêmement prudente, par opportunisme ou parce que le «radicalisme» de l'aile gauche de la social-démocratie ne lui convient pas. Quoiqu'il en soit, le fait que ce premier numéro de 1881 consacre une large place à Louise Michel, n'est pas sans intérêt.

A la suite d'un récit de Th. Fontane intitulé *De Berlin à Leipzig*, (*Die Gegenwart* avait de bons collaborateurs), c'est le directeur de la revue lui-même, Paul Lindau, qui consacre un long article à Une poétesse de la Commune – Louise Michel. Lindau raconte qu'il avait reçu «il y a environ 8 ans» «un gros paquet», envoyé par un ami de Paris dont il ne donne pas le nom, qui contenait des journaux, des affiches, des photos «des ruines de Paris et de Communards fusillés, ainsi que nombre de lettres écrites par des Communards fusillés ou déportés». Or, écrit-il, «parmi ces papiers, je viens de m'apercevoir qu'il y avait des choses plus intéressantes que je ne l'avais pensé, dont des lettres de Rochefort à l'aumônier de la prison de Versailles et surtout des lettres et poèmes de Louise Michel. Lorsque j'avais reçu le paquet, cela ne m'avait pas frappé parce qu'à l'époque, je ne savais pas grand-chose de cette dame (...) Mais depuis, Louise Michel par son attitude durant son bannissement et par son action pour son retour a pris une importance



Louise Michel et la social-démocratie allemande (*suite*)

si essentielle qu'elle peut être considérée aujourd'hui comme l'une des personnalités les plus intéressantes du parti radical (en allemand, ce terme signifie «extrémistes» PD), comme l'une des femmes les plus déterminées et les plus douées de la Commune. Je pense par conséquent que la publication de certains de ses écrits serait intéressante actuellement.»*



Suit une biographie assez complète de Louise Michel depuis sa naissance jusqu'à son arrivée à Paris, avec mise en valeur de la qualité des poèmes qu'elle a écrits et qui furent publiés dans la presse locale (de la Haute-Marne), même par des journaux conservateurs que les idées «rouges» de la poétesse pouvaient choquer. Puis

est racontée la part prise par Louise aux côtés des Communards (elle faisait partie des «pétroleuses»), son dévouement et son courage, son emprisonnement à Versailles, ses efforts pour sauver Ferré, la vaillance qu'elle manifeste devant le tribunal versaillais, son exil en Nouvelle-Calédonie, son rôle d'éducatrice auprès des enfants de l'île, sa lutte incessante pour la défense de la Commune et des Communards, son retour triomphal à Paris enfin, après l'amnésie conquise de haute lutte en 1880.

Les idées «extrémistes» que manifeste Louise Michel dans la vie politique, qui va la marquer à jamais, après tant d'aventures, effraie visiblement l'auteur de l'article qui n'hésite pas à écrire que si elle s'était mariée comme tout le monde, elle n'en serait pas arrivée là. Mais, cela dit, l'image donnée de Louise Michel ne devait pas déplaire à Liebknecht et à ses camarades...

L'article est accompagné de la publication du Chant de mort de Louise Michel avec sa traduction en allemand.

Pierre Durand

** L'auteur précise que les manuscrits de Louise Michel qui lui ont été communiqués ont tous été écrits durant la période où elle était emprisonnée à Versailles. En connaissons-nous un jour la liste complète ?*





des commanditaires et des sbires

Il y a, on le sait, la splendeur de l'histoire officielle et tout ce qu'elle endigue afin que l'édifice, somme toute assez fragile, ne se lézarde pas sous l'effet du travail de la mémoire. L'armée Française a ses mythes et sa triste réalité qui de Galliffet à Massu en passant par Pétain, l'obligent à d'interminables et déchirantes révisions. L'empire colonial Français est, faut-il le rappeler, le fruit d'une politique militariste impériale qui, le moins que l'on puisse dire, ne s'est guère embarrassée de scrupules et qui par principe ne comptait pas les morts civils ennemis, femmes et enfants, au prétexte qu'ils n'étaient pas chrétiens et que s'ils l'étaient, c'était de toute façon pêcher que d'oser résister à l'armée Française. Les armées de Napoléon III, inaugurant ainsi une solide tradition, vainquirent des peuples faiblement armés et perdirent la guerre contre la Prusse. Fort avec les faibles, faible avec les forts et l'impéritie arrogante, deux caractéristiques qui perdurèrent bien au-delà du 2 septembre 1870. Dans la foulée, afin de célébrer la naissance de la République, les armées de l'Empire, libérées pour l'occasion par les vainqueurs qui les avaient capturées l'arme aux pieds par divisions entières, massacrèrent sans états d'âme et en masse les Communards – entre 30 000 et 35 000 morts, en réalité à 10 000 morts près, on ignore le chiffre exact des exécutions sommaires. Carnage fondateur qui en annonçait bien d'autres. Véritable crime contre l'Humanité avant la lettre dont on serait bien inspiré de rouvrir le dossier si l'on veut vraiment tourner la page et laver la République du sang qui la souille. Cette même République (Mac-Mahon, Galliffet, pour ne citer qu'eux), poursuivra la politique coloniale de l'Empire puis se diluera assez naturellement dans le vichysme dont les deux piliers – le culte de l'obéissance et le racisme bon teint – n'étaient pas étrangers aux valeurs de la vie de garnison. Après un léger flottement et quelques hésitations, elle se rallie à de Gaulle et, pour fêter la

victoire, défile avec les alliés. A peine remise de ses turpitudes, l'armée française renoue avec son destin. Dès le 8 mai 1945, les militaires français, réduits pendant la guerre à l'état de force auxiliaire des états-majors alliés, retourneront leurs armes contre les indigènes et avec l'aide des colons organisés en milices, les massacres Constantinois débiteront. Il y eut, selon les sources, entre 6000 et 40 000 morts. Nettoyage et pacification sont, comme durant la répression de la Commune de Paris, synonymes de liquidations massives et expéditives de prisonniers. Punitives collectives et interrogatoires très musclés sont, bien entendu, déjà à l'ordre du jour. En 1946 le bombardement des populations civiles du port d'Haiphong causera la mort de 6000 personnes environ. Et en 1947 la féroce répression du soulèvement malgache ne fera pas moins de 89 000 morts. Massacres, tortures, spoliation, déni du droit, fondent donc une solide tradition qui, à côté de l'histoire officielle, de ses flonflons et de ses commémorations, va se perpétuer sans encombre jusqu'en 1962 en Algérie. L'institution militaire a mis un voile pudique sur la nature de ce qui aujourd'hui, tel un retour du refoulé, se mue en symptôme mortifère. Mais, et il faut le rappeler avec force, la République et ses représentants de Thiers à Mitterrand, ont non seulement permis, encouragé, facilité et couvert des crimes abominables, mais ils ont aussi, une fois la commande exécutée, adopté l'attitude de Ponce Pilate. Les militaires furent des hommes de main zélés qui accomplirent leur mission avec un professionnalisme criminel, c'est entendu, mais n'oublions jamais qu'en France, des rues et des places portent aujourd'hui encore le nom des commanditaires du crime. Car, en effet, il serait de bonne injustice de condamner les exécuteurs de basses œuvres alors que l'on continue d'honorer leurs maîtres.

Jean-Luc Debry





MESSAGE PERSONNEL

Il n'y a pas malice de ta part, on le sait bien.

Tôt ou tard, plutôt tard, tu te décides à envoyer ton chèque pour renouveler ton adhésion, réglant parfois 2 années d'un coup. Ton attachement aux Amis de la Commune de Paris est sincère et il n'est pas question de le remettre en cause, mais de grâce, au nom de notre amitié, abandonne cette négligence qui nous est si préjudiciable et ne remets pas à demain ce que tu aurais dû déjà faire. Nous comptons sur toi.

Robert



A ce jour, 2 mai 2002

ADHÉRENTS ONT EXPRIMÉ
LEUR ATTACHEMENT
À NOTRE ASSOCIATION
EN RÉGLANT
LEUR COTISATION.
LES RETARDATAIRES
SONT PRIÉS DE SE RÉVEILLER !

**LES AMIS
DE LA COMMUNE DE PARIS**

46, rue des Cinq-Diamants, 75013 Paris
Tél. : 01 45 81 60 54
Fax : 01 45 81 47 91
e-mail : amis@commune1871.org
Site Internet : www.commune1871.org

Création/Réalisation :
Jean-Marc LEFEBURE
Impression : L.N.I. S.A.

